

Avec 61% des accidents mortels, la route est la 1ère cause de mortalité dans le cadre du travail.

Véritable enjeu humain et économique de l'entreprise, le risque routier doit être évalué dans le cadre du document unique et traité en conséquence.

C'est dans cet esprit que s'inscrit la formation «Prévention du Risque Routier», élaborée en collaboration avec la «Santé au Travail en Mayenne», et notamment le Dr Max CAILLON co-auteur d'une étude sur «la vigilance et la conduite professionnelle».



Renseignements et inscriptions



6 rue Léonard de Vinci
BP 0119 - 53001 LAVAL Cedex
Tél. : 02 43 49 75 67 Fax : 02 43 49 75 68
Email : contact@alcior-formation.fr
<http://www.alcior-formation.fr>

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER



Centre des Lauriers - BP 3922
53031 LAVAL cedex 9
Service Administratif et Formation
Tél. : 02 43 59 09 79
Fax : 02 43 59 09 69
Email : formation.risqueroutier@satm.fr
<http://www.satm.fr/formation.html>



Le risque routier doit être évalué au même titre que tous les autres risques professionnels comme l'indique l'article L 230-2 du code du travail.

Cet article appliqué au risque routier permet de proposer des pistes de prévention dans 3 directions :

- L'organisation
- Le véhicule
- Le conducteur

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

Objectifs :

- Inciter les conducteurs à être acteurs de leur propre sécurité au volant.
- Les amener à analyser et améliorer leur comportement lors de l'utilisation d'un véhicule.
- Être capable de mettre en œuvre des moyens pour limiter les accidents.

PROGRAMME

I - Statistiques et définitions

II - Conséquences des accidents de la route

- Humaines
- Financières
- Légales

III - Les facteurs d'accident

- La vitesse
- L'alcool (et autres psychotropes)
- La fatigue
- Autres facteurs

IV - Les moyens de prévention

- Document unique
- L'organisation
- Le véhicule
- Le conducteur

MODALITÉS

Durée de la formation : 7 heures

Lieu : Dans l'entreprise, groupe de 5 à 12 personnes.

Public : Tout salarié amené à utiliser de façon régulière un véhicule lors de missions professionnelles (Chauffeurs-livreurs, coursiers, chauffeurs PL, dépanneurs, commerciaux...).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances, quizz, échanges.

VALIDATION

Une attestation de stage sera délivrée à tout stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation.

